

Auf dieser Seite finden Sie alle Unterlagen zu Angeboten und Werkverträgen. Für weitere Informationen oder bei besonderen Anliegen zögern Sie bitte nicht, uns zu kontaktieren.

Hauptsitz:

Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

Rue des Finettes 76

1920 Martigny

IDE/USt-IdNr.: CHE-100.889.165 [_](#)



CANTON DU VALAIS
ROMONT NAILLUS

Registre du commerce du Bas-Valais

Numéro de registre	Nature juridique	Inscription	Radiation	Report 30-013 de:	1
CHE-100.889.165	Société anonyme	25.11.1986		sur:	



Toutes les inscriptions valables

In	Ra	Raison sociale	Réf	Siège
5		Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA	11	Martigny

In	Ra	Capital-actions	Capital libéré	Répartition des actions	In	Ra	Adresse
1	5	CHF 100'000.00	CHF 50'000.00	100 actions de CHF 1'000.00 nominatives avec clause d'agrément	11		Rue des Finettes 76
5				100 actions nominatives à CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts			1920 Martigny

In	Ra	But	In	Ra	Autres adresses
5		fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardin, installations sanitaires, chauffages centraux (cf. statuts pour but complet)			

In	Ra	Observations	Réf	Date des statuts
1		statuts conformes au nouveau droit	1	12.11.1986
5		Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FO SC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications	1	22.01.1998
5		Statuts adaptés au nouveau droit	5	05.05.2017
			11	28.06.2024

In	Ra	Faits particuliers	Réf	Organe de publication
			1	FO SC

Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id	Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id
0	(Report)			(Report)		6	2319	17.08.2017	161	22.08.2017	3708561
1	92	29.01.1998	28	11.02.1998	1046	7	1487	03.06.2019	108	06.06.2019	1004646334
2	570	17.05.2001	102	29.05.2001	4031	8	3270	12.12.2019	244	17.12.2019	1004785837
3	561	18.06.2002	119	24.06.2002	17	9	3202	28.05.2021	104	02.06.2021	1005203632
4	2823	06.12.2011	240	09.12.2011	6452760	10	3355	16.10.2023	203	19.10.2023	1005864905
5	1503	16.05.2017	97	19.05.2017	3532915	11	2293	10.07.2024	135	15.07.2024	1006084870

In	Mo	Ra	Indications personnelles	Fonction	Mode de signature
6			NOFIVAL SA (CHE-107.401.228), à Martigny	organe de révision	
7			Gallet, Julien Eric Michel, de Genève, à Fully	président du conseil d'administration	signature collective à deux
	7		Carron, Claude Michel, de Fully, à Fully	administrateur	signature collective à deux
8			Vouillamoz, Pascal, de Isérables, à Saillon	administrateur	signature collective à deux
10			Gallet, Maximilien, de Genève, à Fully	membre et secrétaire du conseil d'administration	signature collective à deux

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Les informations ci-dessus sont de nature purement informelle; elles sont fournies sans garantie et n'entraînent pas l'effet de publicité.

Liste des abréviations	
In	Numéro de référence de l'inscription
Mo	Numéro de référence de la modification
Ra	Numéro de référence de la radiation
Date journal	Date du registre journalier
FO SC	Feuille officielle du commerce
Réf	Numéro de référence
Journal	Numéro du registre journalier

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Suite sur la page suivante

[Auszug aus dem Handelsregister](#)
[+ Online-Version](#)



Attestation d'assurance

Responsabilité civile d'entreprise
Police n° 15.311.132

AXA certifie accorder au preneur d'assurance une couverture d'assurance, selon les dispositions contractuelles convenues, pour la responsabilité civile fondée sur les conditions légales en la matière en cas de :

- **dommages corporels**: mort, lésions corporelles ou autres atteintes à la santé de personnes;
- **dommages matériels**: destruction, endommagement ou perte de choses.

Preneur d'assurance	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny	
Risque assuré	Construction de cheminées et de poêles, fumisterie, y.c. installation	
Somme d'assurance	CHF 5'000'000	somme forfaitaire par événement, incluant les dommages corporels, les dommages matériels et les frais assurés
Maximisation	garantie double	par année d'assurance
Sous-limites pour couvertures complémentaires (sommes limitées dans le cadre de la somme d'assurance)		
	Choses travaillées	Montant en CHF 50'000
	Préjudices de fortune résultant d'incidents de construction	500'000
Validité territoriale	Monde entier, sans USA/Canada (B3 CGA)	
Début / Echéance de la police	01.01.2016 – 31.12.2026 Sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties.	

La présente attestation d'assurance n'est délivrée qu'à titre d'information et ne confère aucun droit à la personne en sa possession. L'attestation d'assurance ne constitue ni une modification, ni un complément de la police précitée. Seules les conditions contractuelles applicables sont déterminantes, indépendamment de toute autre exigence, par exemple en lien avec une relation contractuelle entre le preneur d'assurance et la personne en possession de l'attestation. La somme d'assurance indiquée est valable à la date de début de la police et peut ne plus être intégralement à disposition si des sinistres ont donné lieu à un dédommagement ultérieurement. Des sous-limites et/ou des franchises peuvent s'appliquer.

Lausanne, le 08 avril 2026

Gilles Burkhardt
Gestionnaire spécialisée

AXA
Chemin de Primerose 11-15, 1007 Lausanne
AXA Assurances SA

[Haftpflichtversicherung](#)

Suva
Case postale

suva

Courrier A
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Cheminées de salon
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

N° de client
4-01438-25000
IDE
CHE-100.889.165

7 avril 2026

Confirmation assurance LAA et paiement des primes

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de confirmer l'actuelle étendue de l'assurance comme suit:

Assurance

Le personnel de votre entreprise est assuré auprès de la Suva conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) depuis le 1er janvier 1972.

Paiement des primes

Vous avez réglé les factures de primes échues au 31 mars 2026. Celles-ci sont établies sur la base des conditions d'exploitation et des salaires que vous avez déclarés à ce jour.

Avez-vous des questions? Si oui, contactez-nous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Suva, Comptabilité d'entreprise et controlling
Comptabilité



Hansueli Brügger
Chef de secteur





DES MÉTIERS. UNE FORCE.
VIELE BERUFE. GEBALLTE KRAFT.



MERQBA
COMITE D'ORDRE ET DE
PROFESION DES
OCCUPATIONS DU BATIMENT
FEDERATION DES
PROFESIONS

Sion, le 14.04.2026

00000000.00-03

Entreprise
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Route de Sallion 44c
1826 Fully

ATTESTATION D'AFFILIATION AUX ASSURANCES SOCIALES

Situation au 14.04.2026

Nous certifions par la présente que l'entreprise ci-dessus est affiliée aux caisses sociales suivantes:

AMGAR
PGM 3 Jours (1/2)
GAFAB
AF GAFAB
FCF GAFAB
FCFG GAFAB
FCFP GAFAB
GAPAV
LPP Standa
CGT Poêliers-Fumistes
CPR Poêliers-Fumistes Patron
CPR Poêliers-Fumistes Travailleur
CGT Technique du bâtiment
CP Techbat
SM-AJ Techbat
MERQBA partiale
AG partiale
AVS/A/APG partiale
FA AVS (0.220%)
METAVAL
RETAVAL

Cette attestation est valable pour les employés d'exploitation soumis à la CGT.
Pour le personnel administratif et technique non soumis à la CGT, seul le bulletin d'adhésion fait foi.

La liste des caisses sociales est à votre disposition sur notre site Internet bmvs.ch.

AVS MERQBA 111.2
Avis sans signature

Rue de la Chance 20 - 1000 Sion
027 327 51 11

Brückenweg 12 - 3300 Viège
027 246 43 05

info@bmvs.ch
bmvs.ch

[Sozialkassen](#)

Credit Check Business

Demandé par Julien Gallet de 06.04.2026 22:25
EN-ID: 3119823663

Décision

Sélectionné	Rating
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny Suisse	 VERT

La couleur verte signale qu'aucun des critères décisifs n'est altéré.

Évaluation	Critères décisifs altérés	Tous les critères sont en ordre
	Score My Limit My Rating	534 CHF 18'000 M+++

Données de base

Headquarter	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finettes 76, 1920 Martigny
Siège	n.a.
Adresse postale	, 1920 Martigny
Forme légale	Société anonyme
UID	CHE-100.889.165
CH numéro	CH621.3.000.195-7
Numéro de TVA	CHE-100.889.165
Statut	AC TIF
Date de fondation	25.11.1986
Capital en actions	CHF 100'000.- (dont libéré : CHF 50'000.-)
Branche (NOM 2008)	432203 Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Employés (estimatif)	10-49
Taille d'entreprise	moyen (M)
Volume d'affaires (estimatif)	2'000'000 - 5'000'000
Chiffre d'affaires dans l'export	non
Indice d'activité	moyen
Organe de révision	NOFIVAL SA, Martigny
Contact	Téléphone: (027) 519 01 01, (021) 519 21 31; télécopie: (027) 746 36 82; courriel: contact@carronlugon.ch ; URL: www.carronlugon.ch
Objectif	Fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardins, installations sanitaires, chauffage central x (cf. statuts pour but complet).



Office des poursuites des districts
de Montigny et Entremont

Rue de la case 20, CP 194
1020 Montigny
T. 011 888 17 30

Extrait cantonal du registre des poursuites

Art. 5a LP

N° 2020/10007004

PMI 2477783_2020052710-0737371

CHESURA AG
Wachsteinstrasse 1
Heggenholz Weiss 81, Postfach
8000 Zürich

Nous attestons que, après de notre office et au nom de l'association de commerce de Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finances 7A, 1020 Montigny (CHE-100.888.165) aucune poursuite ni aucun acte de débet de biens ne sont enregistrés à l'adresse indiquée.

Informations juridiques

Tout présent extrait recense toutes les poursuites qui ont été introduites durant les cinq dernières années au Tribunal du district cantonal contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites enregistrées au cours des cinq dernières années en vertu de l'art. 10a LP sont également énumérées. L'extrait indique en outre le numéro et le montant total des actes de débet de biens après avoir été publiés dans le présent durant les 20 dernières années, s'ils ne sont pas débetés. Il mentionne aussi l'existence et le montant des autres poursuites au cours des cinq dernières années.

Ne figurent pas sur l'extrait les poursuites reçues par le créancier, en vertu de la loi sur l'impôt, non publiées à la connaissance de son créancier d'une demande de débet (art. 10a, al. 2, LP) ou l'absence d'un autre créancier. L'absence d'un acte de débet de biens après avoir été publié par son créancier.

Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement ou son domicile ou son siège pendant la période déterminée, dans le canton qui donne cet extrait. Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé au cours des cinq dernières années dans un autre canton, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'autorité compétente.

Remarques

Fin de cet extrait CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)

Montigny, 26.05.2026

Office des poursuites des districts de Montigny et Entremont

Signature

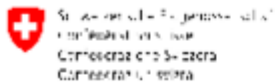
Signature

Signature




1 / 1

[Auszug aus dem Betreibungsregister](#) .



Eidgenössische Finanzdepartement EFD
Eidgenössische Steuerverwaltung ESTV
Hauptabteilung Ressourcen

**BESTÄTIGUNG DER EINTRAGUNG ALS MWST-PFLICHTIGE PERSON
PROOF OF REGISTRATION AS A VAT TAXABLE PERSON
ATTESTATION DE L'IMMATRICULATION COMME ASSUJETTI TVA
ATTESTAZIONE D'ISCRIZIONE QUALE CONTRIBUENTE IVA**

Die zuständige Behörde bescheinigt, dass
The competent authority certifies that
L'autorité compétente certifie que
L'autorità competente certifica che

(Name / name / nom / nome)
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

(Art der Tätigkeit / field of activity / genre d'activité / genere di attività)
Sanitär- und Heizungsinstallation
Sanitary and heating installation
Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Installazione di impianti sanitari e di riscaldamento

(Geschäftssitz / legal address / adresse de la société / indirizzo della società)
1920 Martigny, Rue des Finettes 76

seit dem / since / est depuis le / dal
01.01.2017

als Mehrwertsteuerpflichtige Person unter der folgenden Nummer eingetragen ist
is registered as taxable person under number
immatriculé(e) comme assujetti TVA sous le numéro
è iscritto/a quale contribuente IVA con il numero

CHE-100.889.165 MWST / TVA / IVA / VAT.

Dieser Nachweis ist ab Ausstellungsdatum für ein Jahr gültig.
This proof is valid for one year starting from date of issue.
Cette attestation est valable une année à partir de sa date d'émission.
Questa attestazione ha la validità di un anno a contare dalla data di emissione.

Ort und Datum / place and date / lieu et date / luogo e data
Bern, 28.08.2025

Abteilung Erhebung / Division Perception / Divisione Riscossione
Abteilungsleiter / Chef de département / Capo della divisione



Alain Rosa

